



LA CNIL  
EN BREF  
2022

**Protéger les données  
personnelles**

**Accompagner l'innovation**

**Préserver les libertés  
individuelles**

## QU'EST CE QUE LA CNIL ?

Créée par la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, la Commission nationale de l'informatique et des libertés est une autorité administrative indépendante chargée de veiller à la protection des données personnelles contenues dans les fichiers et traitements informatiques ou papiers, aussi bien publics que privés.

Au quotidien, la CNIL s'assure que l'informatique est au service du citoyen et qu'elle ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques. Depuis février 2019, Marie-Laure Denis, Conseiller d'État, est présidente de la CNIL.

## QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE PERSONNELLE ?

Il s'agit de toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification (ex. : n° de sécurité sociale) ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres (ex. : nom et prénom, date de naissance, éléments biométriques, empreinte digitale, ADN...).

### QUI COMPOSE LA COMMISSION ?



La CNIL est composée de

**18** membres

**1**

REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION D'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

**6**

REPRÉSENTANTS DE HAUTES JURIDICTIONS (Conseil d'État, Cour des comptes, Cour de cassation)

**4**

PARLEMENTAIRES (2 députés, 2 sénateurs)

**5**

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

**2**

MEMBRES DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

### FONCTIONNEMENT

#### LES SÉANCES PLÉNIÈRES

Les membres de la CNIL se réunissent en séance plénière une fois par semaine sur un ordre du jour établi à l'initiative de son président. Une partie importante de ces séances est consacrée à l'examen de projets de loi et de décrets soumis à la CNIL pour avis par le gouvernement. Plus généralement, elle analyse les conséquences des nouveautés technologiques sur la vie privée.

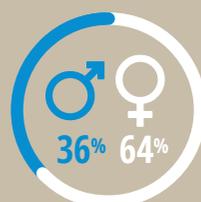
#### LA FORMATION RESTREINTE

La formation restreinte de la CNIL est composée de 5 membres et d'un président distinct du président de la CNIL. Elle peut prononcer diverses sanctions à l'égard des organismes qui ne respecteraient pas la loi. Avec le RGPD (règlement général sur la protection des données), le montant des sanctions pécuniaires peut s'élever jusqu'à 20 millions d'euros ou, dans le cas d'une entreprise, jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial. Ces sanctions pécuniaires peuvent être rendues publiques.

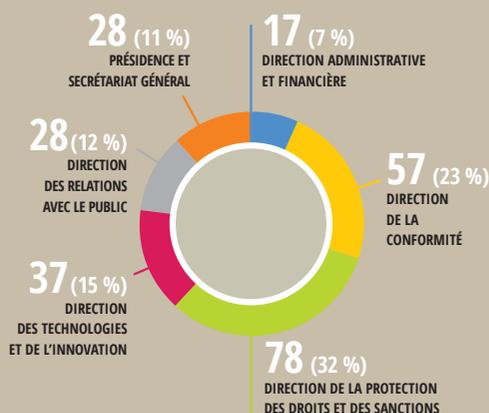
### RESSOURCES HUMAINES

**245** agents | **39** ans moyenne d'âge

**8** ans ancienneté moyenne



Répartition des postes par direction :



BUDGET 2021 | **21,8** millions €

2021

## ► LE RÈGLEMENT EUROPÉEN

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) constitue le texte de référence en la matière au sein de l'Union européenne. Entré en application le 25 mai 2018, il donne plus de contrôle aux personnes sur leurs données, tout en offrant un cadre unifié et simplifié aux organismes traitant des données personnelles (entreprises, administrations, associations etc.).

### Depuis 2018, le RGPD a permis de :

1. Renforcer les droits des personnes, notamment grâce au droit à la portabilité des données personnelles et des dispositions propres aux personnes mineures.
2. Responsabiliser les acteurs traitant des données (responsables de traitement et sous-traitants).
3. Crédibiliser la régulation grâce à une coopération étroite entre les autorités de protection des données européennes et des pouvoirs de sanction renforcés.

### LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DU RGPD

#### ■ Une responsabilisation des acteurs

Les administrations, sociétés et associations traitant des données personnelles, mais aussi leurs prestataires et sous-traitants, sont pleinement responsables de la protection des données qu'ils traitent. Il leur appartient d'assurer la conformité au RGPD tout au long du cycle de vie de leurs traitements de données personnelles et d'être en mesure de la démontrer.

#### ■ Les outils de la conformité

D'un point de vue opérationnel, la conformité au règlement européen repose sur différents outils parmi lesquels :

- le registre des traitements et la documentation interne ;

#### Pour les professionnels

- la cybersécurité et la notification de certains incidents ;
- les analyses d'impact sur la protection des données (AIPD) pour les traitements pouvant être sensibles.
- *Le DPO (délégué à la protection des données)*

La mise en œuvre de ces outils implique, au préalable, la désignation d'un pilote interne : le délégué à la protection des données, dit DPO, véritable chef d'orchestre de la protection des données personnelles au sein de l'organisme. Au-delà, la logique de responsabilisation doit se traduire par un changement de culture d'entreprise et mobiliser les compétences internes

ou externes (DSI, prestataires, services juridiques, services métiers). Pour aider les organismes, la CNIL propose sur son site web une rubrique dédiée, une méthode et des outils pour passer à l'action : un guide à destination des TPE/PME, des modèles de mentions et de registres, des téléservices, etc.

**À noter :** le RGPD supprime les déclarations de fichiers à effectuer auprès de la CNIL. Seules certaines formalités préalables subsistent, telles que les demandes d'avis pour les secteurs police/justice ou les demandes d'autorisation pour certains traitements de données de santé.

#### Pour les particuliers

Le RGPD a renforcé la maîtrise par l'individu de ses données. Il s'applique dès lors qu'une personne en Europe est substantiellement affectée par un traitement de données. Les acteurs mondiaux sont donc soumis au droit européen lorsqu'ils offrent un produit ou un service à des personnes en Europe, même à distance. Ce critère, dit du « ciblage », constitue une évolution profonde : désormais, la territorialité du droit européen de la protection des données se construit autour

de la personne, et non plus seulement autour du territoire d'implantation des entreprises.

Le RGPD et la nouvelle loi du 20 juin 2018 reconnaissent aux personnes :

- un droit à une information plus claire et accessible ;
- une protection renforcée des enfants avec un recueil du consentement auprès des parents d'enfants de moins de 15 ans ;

- un droit à la portabilité qui permet de récupérer ses données sous une forme aisément réutilisable et de les transférer ensuite à un tiers ;
- le droit à réparation d'un dommage matériel ou moral, notamment dans le cadre d'actions collectives.

## FRANCOPHONIE

Depuis de nombreuses années, la CNIL s'est engagée dans une action de promotion de la culture Informatique et Libertés au sein des pays francophones.

Ces actions ont abouti à la création, en 2007, de l'Association Francophone des Autorités de Protection des Données Personnelles (AFADPP), en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), et à l'adoption d'une législation de protection de la vie privée, par des pays de l'espace francophone tels que le Burkina Faso, la Tunisie, le Maroc, Madagascar, le Mali.

En 2019, 67 des 88 États et gouvernements membres de la Francophonie disposaient d'une loi, dont 52 avaient mis en place une autorité de protection des données personnelles.

## LA CNIL au Comité européen de la protection des données (CEPD)

Le Comité européen de la protection des données (CEPD), nouvel organe de l'Union européenne mis en place par le RGPD, rassemble les autorités de l'UE pour garantir une application cohérente du RGPD. Il peut publier des recommandations, des lignes directrices, des bonnes pratiques, des avis destinés à clarifier l'interprétation des principes et à accompagner les entreprises, les pouvoirs publics et les individus dans la mise en œuvre de ces textes. Il peut aussi adopter des décisions contraignantes pour trancher les différends entre autorités de contrôle.

2021

## ► INFORMER ET SENSIBILISER

La CNIL répond aux demandes des particuliers et des professionnels. Elle mène des actions de communication auprès du grand public et des professionnels que ce soit à travers ses réseaux, la presse, son site internet, sa présence sur les réseaux sociaux ou en mettant à disposition des outils pédagogiques.

Directement sollicitée par de nombreux organismes, sociétés ou institutions pour conduire des actions de formation et de sensibilisation au RGPD, la CNIL participe aussi à des colloques, des salons ou des conférences pour informer et en même temps s'informer. Elle fédère un collectif de plus de 60 organismes qui mènent des actions en faveur de l'éducation au numérique.

33 329

APPELS TRAITÉS

+39 %

PAR RAPPORT À 2020

16 898

REQUÊTES REÇUES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

10,8

MILLIONS VISITES SUR LES SITES WEB DE LA CNIL

+12 %

PAR RAPPORT À 2020

129

ACTUALITÉS ET COMMUNIQUÉS PUBLIÉS SUR CNIL.FR

130 800

FOLLOWERS SUR TWITTER

153 732

ABONNÉS SUR LINKEDIN

## ► PROTÉGER LES CITOYENS

Toute personne peut s'adresser à la CNIL en cas de difficulté dans l'exercice de ses droits. La CNIL veille à ce que les citoyens accèdent aux données contenues dans les traitements les concernant. En 2021, la CNIL a reçu 14 143 plaintes portant pour la plupart sur : la diffusion de données sur internet (demande de suppression de contenus), la prospection commerciale (opposition à recevoir de la publicité), les dispositifs de surveillance au travail (vidéosurveillance avec accès à distance aux images, géolocalisation, etc.), l'inscription dans des fichiers de la Banque de France, ainsi que les difficultés rencontrées dans l'exercice du droit d'accès (information sur l'origine des données, etc.)

**NOMBRE DE PLAINTES PAR ANNÉE**



2021

14 143

PLAINTES QUI ONT CONDUIT À

5 848

RÉPONSES RAPIDES

8 295

ÉTUDES PLUS APPROFONDIES

5 329

DEMANDES VALABLES DE DROITS D'ACCÈS INDIRECT (DAI)

3 960

VÉRIFICATIONS EFFECTUÉES

## QUELS SONT VOS DROITS ?

### Le droit d'accès

Vous pouvez demander directement au responsable d'un fichier s'il détient des informations sur vous, et demander à ce que l'on vous communique l'intégralité de ces données.

### Le droit d'opposition

Vous pouvez vous opposer, pour des motifs légitimes, à figurer dans un fichier. Vous pouvez également vous opposer à ce que les données vous concernant soient diffusées, transmises ou conservées.

### Le droit de rectification

Vous pouvez demander la rectification des informations inexactes vous concernant. Le droit de rectification complète le droit d'accès.

### Le droit au déréférencement

Vous pouvez saisir les moteurs de recherche de demandes de déréférencement d'une page web associée à vos nom et prénom.

### Le droit à la portabilité

Vous pouvez récupérer une partie de vos données dans un format lisible par une machine. Libre à vous de stocker ailleurs ces données portables ou de les transmettre d'un service à un autre.

### Le droit d'accès aux fichiers de police, de gendarmerie, de renseignement, FICOBA

Il s'effectue directement auprès des administrations gestionnaires pour la plupart de ces fichiers. Si elles vous opposent un refus ou ne vous répondent pas dans un délai de 2 mois, vous pouvez vous adresser à la CNIL.

## ► CONSEILLER ET RÉGLEMENTER

L'activité de conseil et de réglementation de la CNIL est variée : avis sur des projets de texte concernant la protection des données personnelles ou créant de nouveaux fichiers, conseils, participation à des auditions parlementaires.

Dans le cadre de cette activité, la CNIL veille à la recherche de solutions permettant aux organismes publics et privés de poursuivre leurs objectifs légitimes dans le strict respect des droits et libertés des citoyens.

### Le bac à sable d'accompagnement renforcé de la CNIL

La CNIL a décidé, en 2021, de compléter ses outils d'appui à l'innovation par la mise en place d'un « bac à sable », dans une logique de régulation souple et ouverte sur des problématiques émergentes. Ce dispositif fournit aux projets sélectionnés un accompagnement renforcé de la CNIL en apportant des réponses pragmatiques et de la sécurité juridique. Après un premier « bac à sable » consacré aux données de santé, l'édition 2022 est dédiée aux outils numériques dans le domaine de l'éducation.

**22** AUDITIONS PARLEMENTAIRES

**13** QUESTIONNAIRES ADRESSÉS AU PARLEMENT OU À UN PARLEMENTAIRE EN MISSION

**154** DÉLIBÉRATIONS DONT **121** AVIS SUR DES PROJETS DE TEXTE (PROJETS DE LOIS, DE DÉCRETS, D'ARRÊTÉS)

**576** DOSSIERS D'AUTORISATION EN SANTÉ TRAITÉS DONT **54** AUTORISÉS SUR LA COVID-19

## ► ACCOMPAGNER LA CONFORMITÉ

À l'heure du RGPD, la conformité représente un indicateur de bonne gouvernance, répondant à l'enjeu de réputation, de confiance et un avantage concurrentiel pour les entreprises.

Afin d'aider les organismes privés et publics, la CNIL propose une boîte à outils complète et adaptée en fonction de leur taille et de leurs besoins parmi lesquels :

- des guides pratiques ;
- des pages dédiées pour de nombreux acteurs et secteurs d'activité, comme la santé ou les collectivités territoriales ;
- un modèle de registre simplifié ;
- des exemples de mentions d'information ;
- un téléservice de désignation du délégué à la protection des données ;
- un téléservice de notification des violations de données personnelles ;
- un logiciel pour mener une analyse d'impact sur la protection des données (AIPD) ;
- mais également des permanences juridiques et réponses aux demandes de conseils qui lui sont adressées.

**81 393** ORGANISMES ONT DÉSIGNÉ UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

**28 810** DÉLÉGUÉS À LA PROTECTION DES DONNÉES DÉSIGNÉS + **13 %** PAR RAPPORT À 2020

**5 037** NOTIFICATIONS DE VIOLATIONS DE DONNÉES + **79 %** PAR RAPPORT À 2020

PLUS DE **2 150** NOTIFICATIONS DE VIOLATIONS RÉSULTANT D'UNE ATTAQUE PAR RANÇONGICIEL

> BESOIN D'AIDE

Vous recherchez une information ou souhaitez adresser une demande en ligne ?

**Découvrez l'outil Besoin d'aide sur [cnil.fr](https://www.cnil.fr)**

## ► CONTRÔLER

Le contrôle constitue un moyen privilégié d'intervention auprès des responsables de traitement et de leurs sous-traitants. Il permet à la CNIL de vérifier notamment sur place la mise en œuvre concrète du RGPD et de la loi. Le programme des contrôles est élaboré en fonction des plaintes reçues, des thèmes d'actualité et des grandes problématiques (actualité, nouvelles technologies) dont la CNIL est saisie.

### L'origine des procédures formelles de contrôle en 2021 :

- 31 % s'inscrivent dans le cadre de l'instruction de plaintes ou de signalements
- 22 % sont effectués à l'initiative de la CNIL, notamment au vu de l'actualité
- 37 % résultent des thématiques prioritaires annuelles décidées par la CNIL
- 8 % sont liés aux contrôles mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la COVID-19
- 2 % sont réalisés dans le cadre des suites de mises en demeure ou de procédures de sanction

384

CONTRÔLES  
EN 2020 DONT :

173 EN LIGNE

118 SUR PLACE

65 SUR PIÈCES

28 SUR AUDITION

## Une formation en ligne sur le RGPD ouverte à tous

La CNIL propose une formation en ligne ouverte à tous (MOOC), « L'atelier RGPD », pour permettre aux professionnels de découvrir ou mieux appréhender les règles de la protection des données.



## ► METTRE EN DEMEURE ET SANCTIONNER

À l'issue de contrôles ou de plaintes, en cas de méconnaissance de la réglementation par les organismes, la CNIL peut notamment :

- prononcer un avertissement ;
- mettre en demeure l'organisme ;
- limiter temporairement ou définitivement un traitement ;
- suspendre les flux de données ;
- ordonner de satisfaire aux demandes d'exercice des droits des personnes ;
- ordonner la rectification, la limitation ou l'effacement des données ;
- prononcer une amende administrative.

## ► ANTICIPER ET INNOVER

Dans le cadre de son activité d'innovation et de prospective, la CNIL met en place une veille pour détecter et analyser les technologies ou les nouveaux usages pouvant avoir des impacts importants sur la vie privée. Elle dispose d'un laboratoire lui permettant d'expérimenter des produits ou applications innovants. Elle contribue au développement de solutions technologiques protectrices de la vie privée en conseillant les entreprises le plus en amont possible, dans une logique de respect de la vie privée dès la conception (*privacy by design*). Afin de renforcer sa mission de veille et de réflexion, la CNIL anime également le comité de la prospective, composé de 18 membres extérieurs à la CNIL, aux profils et horizons variés : sociologues, économistes, anthropologues, philosophes, entrepreneurs, chercheurs, auteurs, juristes, journalistes.

**135** MISES EN DEMEURE DONT 2 PUBLIQUES ET 3 ADOPTÉES EN COOPÉRATION AVEC D'AUTRES CNIL EUROPÉENNES

**45** RAPPELS À L'ORDRE PRONONCÉS PAR LA PRÉSIDENTE DE LA CNIL

**18** SANCTIONS DONT 15 AMENDES POUR UN MONTANT CUMULÉ DE **214 106 000 €**

**17** PROJETS DE SANCTIONS EUROPÉENS EXAMINÉS PAR LA CNIL



## LINC, Laboratoire d'innovation numérique de la CNIL

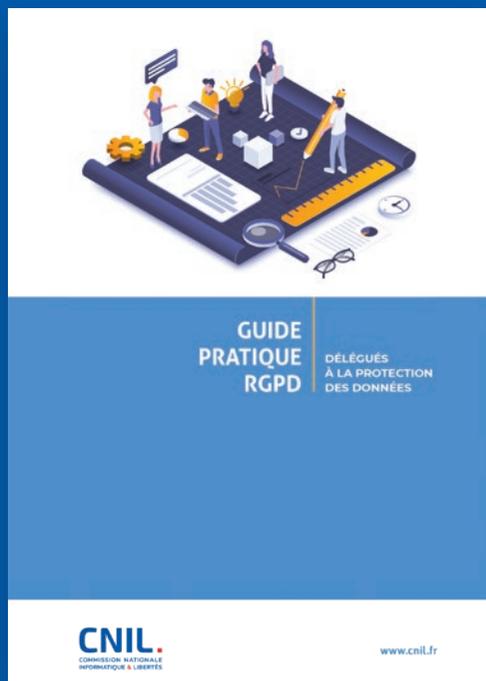
Le LINC est chargé de la réalisation d'expérimentations et d'études et de la mise en place de collaborations. Ses objectifs sont de développer les capacités d'analyse technique de la CNIL et la prise en compte des enjeux prospectifs de la protection des données, tant sur un plan technique que sous l'angle des sciences humaines et sociales. Ses travaux s'incarnent dans des publications ainsi que dans des projets d'expérimentation et de prototypage. Le LINC a également pour mission d'être un point de contact des écosystèmes d'innovation (chercheurs, startups, équipes d'innovation publiques et privées, tiers-lieux, ...).

> [linc.cnil.fr](https://linc.cnil.fr)

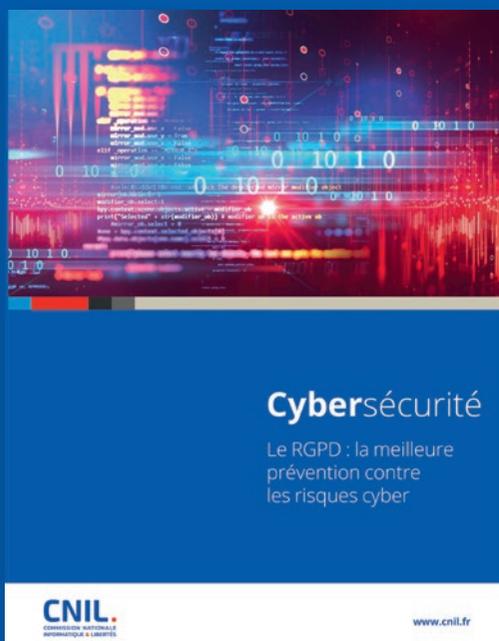
## À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT...



GUIDE DE SENSIBILISATION AU RGPD  
POUR LES ASSOCIATIONS



GUIDE PRATIQUE RGPD POUR LES DÉLÉGUÉS  
À LA PROTECTION DES DONNÉES



PLAQUETTE CYBERSÉCURITÉ



LIVRE BLANC SUR LES DONNÉES  
ET MOYENS DE PAIEMENT

> Retrouvez tous les guides, dépliants et infographies de la CNIL sur [cnil.fr/mediatheque](http://cnil.fr/mediatheque)

**Commission nationale  
de l'informatique  
et des libertés**

3 place de Fontenoy  
TSA 80715  
75334 PARIS CEDEX 07  
Tél. 01 53 73 22 22

[www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)  
[linc.cnil.fr](http://linc.cnil.fr)